

Marre de l'impunité des voilées intégrales à Saint-Nazaire, par Philippe Bescond-Garrec

écrit par Philippe Bescond-Garrec | 8 avril 2014



✘ Coup de gueule après un coup de sang

Je viens de piquer une grosse colère et j'ai interpellé un vigile et le responsable de la sécurité du Géant Casino Océanis à Saint-Nazaire après avoir croisé une emburkinée franchissant les caisses.

Tout comme le Procureur de la République, le Commissaire Divisionnaire, l'Inspectrice d'Académie, l'ex Maire de Saint-Nazaire Batteux, enfin tous ceux qui, en vertu de leur pouvoir, seraient à même de faire cesser ce scandale et cette transgression de la loi, on laisse le pékin moyen, en l'occurrence le Citoyen intègre que je suis, se débrouiller seul, dénoncer sans relâche et prendre tous les risques qui s'ensuivent. Je peux vous dire que ma voix a porté haut et fort, que toute la clientèle sait qu'il y a au moins un Nazairien qui ne lâchera rien sur ce sujet.

Lorsque le vigile me répond, faussement candide, que cette

personne n'est pas voilée intégralement car elle porte un masque chirurgical, ce qui est permis par la loi, et qu'il ne peut donc pas intervenir, je lui rétorque que je connais le truc et que je suis lassé de devoir faire son job, car quand on veut on peut.

Donc, je demande à rencontrer le responsable de la sécurité, qui n'en peut mais (!), me renvoie vers la direction de Géant Casino, enfin toujours le même blabla. Je l'ai prévenu que nous sommes nombreux à ne plus supporter la lâcheté des responsables, à quelque niveau que se soit, qui s'en remettent à l'esprit civique de certains et qui s'en lavent les mains.

Il est avisé maintenant, par mes soins, que "ça va péter" s'ils n'y prennent garde et que dans mon cas, je ne lâcherai rien ! Courrier à suivre au service clientèle de Géant Casino* et au nouveau maire de Saint-Nazaire, David Samzun qui, en vertu de ses pouvoirs d'officier de police judiciaire et de premier magistrat, a l'OBLIGATION de faire respecter la loi sur le territoire de la commune. Plus une autre piste à creuser.

Mon message sur le facebook de la Mairie de Saint-Nazaire (44) et sur celui de David Samzun, Maire:

"Bonjour. Demande d'un citoyen et administré qui souhaite que la loi prohibant le port du voile intégral dans l'espace public soit effectivement appliquée sur le territoire de la ville. Que compte faire le Maire nouvellement élu, M. SAMZUN, à ce sujet.

Le citoyen respectueux des lois que je suis, n'ayant reçu aucune réponse des autorités chargées de les faire respecter (Procureur de la République de Saint-Nazaire, Commissaire Divisionnaire, Inspectrice d'Académie etc..) suite à ses signalements réitérés, ne peut que déplorer l'inaction voire la lâcheté de celles ci.

Sans réponse de la part de M. le Maire, je considérerai que celui-ci a capitulé face aux personnes hors la loi qui menacent la paix civile.

Respectueusement.

Philippe BESCOND-GARREC, responsable *Résistance*
républicaine Pays de Loire

* GEANT CASINO

Service Clientèle

1 esplanade de France

42000 Saint-Étienne